

**Résumé des tables rondes organisées en concomitance avec
la trente et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA**

Palazzo dei Congressi, 14 février 2008

Table ronde 1 – Changement climatique et futur des petites exploitations agricoles: quel rôle les populations rurales pauvres peuvent-elles jouer dans la réponse apportée au changement climatique?

- Le changement climatique aura des conséquences négatives importantes pour les petites exploitations agricoles des pays en développement. Certaines d'entre elles sont déjà ressenties par les petits exploitants et les populations autochtones du monde en développement.
- Même si les petits exploitants ont des capacités traditionnelles d'adaptation, ils seront vraisemblablement submergés par le changement climatique à venir.
- Au niveau national et local, des actions et des solutions sont nécessaires, avec la participation de tous – les structures gouvernementales, les petits exploitants et leurs organisations, les organismes des Nations Unies, les chercheurs et autres – pour trouver des moyens efficaces de partager les savoirs et d'agir en concertation.
- Pour les petits exploitants, l'adaptation aux conséquences du changement climatique doit être un processus d'«apprentissage social».
- Les négociations en cours dans le cadre de la CCNUCC sur la stratégie en matière de changement climatique pour la période postérieure à 2012 (qui devraient se conclure en décembre 2009) seront déterminantes pour affronter les conséquences à court et long terme du changement climatique.
- Le marché du carbone, qu'il soit réglementé ou volontaire, a ouvert aux petits exploitants une nouvelle dimension en matière de ressources.

Recommandations à l'intention du FIDA:

- Examiner les façons de promouvoir l'assurance des petits exploitants afin qu'ils puissent s'adapter au changement climatique
- Multiplier les efforts, de concert avec les Nations Unies et d'autres organismes, afin de soutenir et renforcer la capacité des petits exploitants à faire front aux conséquences du changement climatique à travers l'adaptation
- Faire bloc avec d'autres institutions et groupements de producteurs pour influencer les négociations en cours sur le changement climatique en vue de la conclusion d'accords (et de l'identification de ressources financières) favorables à la petite agriculture.

- Intégrer, dans tous les projets à venir, un examen et une évaluation du changement climatique (en référence aux possibilités d'adaptation et d'atténuation)
- Entreprendre, en collaboration avec la FAO, une évaluation rapide des possibilités que le marché du carbone offre aux petits exploitants.

Deuxième table ronde – L'expansion des biocarburants: défis, risques et possibilités pour les populations rurales pauvres

- Les biocarburants ont des implications pour diverses questions aux niveaux local, national et mondial, parmi lesquelles la sécurité alimentaire, les effets de la hausse du prix des produits alimentaires sur les pauvres, le commerce international et les politiques agricoles nationales visant à protéger les pauvres, notamment celles portant sur la sécurité foncière et les droits fonciers.
- L'expansion des biocarburants peut présenter des possibilités pour les populations rurales pauvres, à condition que les conditions suivantes soient remplies:
 - investir dans la recherche et les techniques appropriées en vue de mettre au point des chaînes de valeur compétitives
 - mettre en place des services pour les transferts de technologie
 - mettre en œuvre des politiques qui garantissent que les petits exploitants perçoivent un prix correct pour leurs produits
 - fournir des services de crédit et autres services financiers, tels que l'assurance, pour protéger les petits exploitants en cas de catastrophe naturelle ou d'autres événements imprévus.

Recommandation à l'intention du FIDA:

Les biocarburants représentent une opportunité pour certaines populations rurales pauvres. Pour les aider à saisir leur chance, le FIDA devrait veiller à ce que toutes ses priorités stratégiques soient en faveur des pauvres, en faveur de la nature, en faveur des moyens de subsistance et en faveur des femmes; elles devraient aussi garantir la sécurité alimentaire.

Troisième table ronde – Pression croissante sur l'agriculture et hausse du prix des produits de base: une chance pour les petits exploitants des pays à faible revenu et à vocation agricole?

- Le prix des produits de base se maintiendra à un niveau élevé pendant au moins une décennie, du fait des changements structurels enregistrés dans l'offre et la demande. Par conséquent, les parades doivent traiter les problèmes et les opportunités à court, moyen et long termes. Les pauvres, qui sont pour la plupart acheteurs nets et non vendeurs nets, ressentiront durement les effets négatifs de cette évolution.
- Par le passé, les petits exploitants ont démontré leur capacité d'adaptation face à la hausse du prix des produits de base, et leur potentiel d'accroissement de la production est considérable. Il est essentiel de veiller à ce que les hausses de prix soient répercutées au niveau des petits exploitants.
- Les options permettant d'accroître les chances des petits exploitants comprennent la réduction des coûts de transaction (par exemple par le biais de l'infrastructure), la mise en place de filets de sécurité et la relance de la productivité par le biais de la recherche publique, des services de vulgarisation et du crédit.
- Au niveau de la prise de décision, il est fondamental que les organisations de ruraux pauvres participent activement à la formulation des politiques publiques.
- Les organisations de ruraux pauvres doivent être renforcées, ce qui leur permettra d'augmenter les volumes commercialisés et leur donnera un pouvoir de négociation plus fort dans la chaîne de valeur.

Recommandations à l'intention du FIDA:

- Fournir un espace institutionnel pour permettre la concertation sur les politiques publiques entre les représentants des autorités gouvernementales et les organisations de producteurs ruraux pauvres.
- Fournir un appui aux organisations de producteurs ruraux pauvres pour leur permettre de négocier sur un pied d'égalité avec d'autres parties prenantes, telles que les autorités publiques et les représentants de l'élite urbaine.